

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 décembre 2014

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.

Christiane MOREL est nommée secrétaire de séance.

Le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : Convention avec « Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue ».

### I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 6 novembre 2014 : à l'unanimité

### II – Urbanisme

#### A- Départs dossiers vers DDT

##### 1) Permis de construire

PC 14-016 SAURET Aurélien Construction maison,  
9 rue de Vevant **Avis favorable**

##### Modification de permis :

PC 05-011/M02 PETERS David Fenêtre de toit  
Rue des Vergers et BAUDENON Eugénie **Avis favorable**

##### 2) Déclarations préalables

DP 14-032 TOURNOUX Denis Construction garage  
5 rue de la Gare **Surface de plancher : 33.80 m<sup>2</sup> :**  
**un permis de construire est à déposer**

#### B- Retours dossiers de la DDT

##### 1) Permis de construire

PC 12-013/01 DROMARD Olivier Modifications techniques sur bâtiment destiné à des bureaux,  
rue des Ruchottes logement de gardien et garages avec stockage  
**Accordé**

PC 14-015 Solidarité Doubs Handicap Auvent entre 2 bâtiments  
32 rue Elisée Cusenier **Modification du délai d'instruction**

PC 13-025/02 MARTIN Daniel création garage en sous-sol  
13 rue de Vevant **Accordé**

##### 2) Déclarations préalables

DP 14-030 TOURNIER Francis Fenêtre de toit  
60 rue Elisée Cusenier **Avis de non opposition**

DP 14-031 MARGUET Philippe Abri auto ouvert  
1 rue du Chêne **Modification du délai d'instruction**

### III – Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme : choix du bureau d'étude

Rappel des projets relatif à la révision allégée du PLU :

- Etendre la zone Ub en réduction d'une zone A pour permettre la restructuration du pôle social
- Etendre une zone Ac à vocation de carrière en réduction d'une zone A
- Etendre une zone AU2z à vocation économique en réduction d'une zone A et permettre son urbanisation pour l'accueil de nouvelles activités. En compensation 2 zones AU2z seraient supprimées.

3 cabinets ont déposé une offre : Natura, Reilé et Jura Habitat.

La commission d'appel d'offres a retenu l'offre de Jura Habitat selon les critères « prix », « attendus et enjeux » et « valeur technique » pour un montant de 8 977.00 €HT.

#### **IV – Rénovation de la salle des fêtes: choix du bureau d'étude**

Rénovation pour le chauffage, l'isolation et la mise aux normes du bâtiment.

9 candidats ont déposé une offre.

D'après les critères « valeur technique » et « prix » pondérés respectivement à 60% et 40%, c'est l'entreprise HDL qui a remporté le marché d'étude pour un montant de 12 885.00 € HT.

#### **V – Compte-rendu réunion d'assainissement**

**Réunion commune-Fromagerie-Eurosérum le 1<sup>er</sup> décembre 2014.**

##### **Campagne de mesures**

Le cabinet d'étude Naldéo a rendu compte de la campagne de mesures réalisée en octobre et novembre dernier.

Esat : 98 Ha (Ha = équivalence habitants)

Eurosérum : 672 Ha

Fromagerie : 1 215 Ha

Les résultats s'inscrivent dans la moyenne des résultats de l'autosurveillance réalisés sur l'année 2013 à l'exception de la fromagerie dont les résultats sont très supérieurs. Une analyse est en cours pour en connaître les causes.

##### **Remise en cause du projet de financement par Eurosérum**

Alors qu'il y avait jusqu'ici consensus entre la Commune, la Fromagerie et Eurosérum pour un cofinancement commun de la nouvelle station proportionnellement aux rejets de chacun, Eurosérum nous a fait part de son incapacité actuelle à investir.

Cela remet bien évidemment en cause le projet sur lequel nous avons travaillé jusqu'ici.

Différents scénarios vont être mis à l'étude sur lesquels le conseil municipal aura à se prononcer.

#### **VI – Proposition d'audit de la station d'épuration par un cabinet d'étude**

Préconisations de Naldeo, actuel prestataire de la commune :

- Station trop dégradée pour une réutilisation ou une réhabilitation ;
- Prise en compte de l'augmentation de la population, ainsi que la progression éventuelle des productions industrielles.

Naldeo conclut qu'une nouvelle station doit être construite.

Suite à la réunion du 13 novembre, Eurosérum propose quant à lui les conseils d'un autre bureau d'étude. Pour un coût de 10 300 € HT à charge de la commune, ce dernier préconise :

- Réhabilitation de la station actuelle ;
- Optimisation de sa capacité ;
- Amélioration du fonctionnement, avec recherche des éventuelles anomalies.

Un audit a déjà été effectué par la société Naldéo. Est-il nécessaire de refaire une expertise ?

Par ailleurs, une nouvelle étude aurait pour conséquence une augmentation des délais dans la réalisation de la station, pouvant engendrer une baisse des aides publiques.

Le Conseil municipal décide de ne pas engager un nouvel audit.

#### **VII – Convention avec le SYDED pour diagnostic de l'éclairage public**

Proposition de signature d'une convention avec le SYDED pour diagnostic (prestation gratuite) de l'éclairage public dans le village et dans la zone artisanale.

Missions proposées :

- Inventaire et cartographie,
- Analyse critique,
- Bilan économique et tarifaire,
- Propositions d'amélioration chiffrées,
- Elaboration et restitution du rapport de diagnostic.
- 

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec le SYDED.

## **VIII – Demande d'autorisation de stationnement d'un taxi**

M. Magnin-Feysot demande l'autorisation de stationnement d'un taxi, lui permettant de prendre rang et d'être prioritaire sur toutes les autres demandes.

Le Maire informe le conseil qu'un arrêté d'autorisation de stationnement du taxi sera rédigé.

## **IX – Admission en non-valeur des loyers d'un logement communal**

Un ancien locataire demeure débiteur des loyers 2011-2012 pour une somme de 6 808.88 €.

La totalité des recours et poursuites a été épuisée, la dernière adresse connue n'est plus valide.

Le montant provisionné en 2013 fera donc l'objet d'une reprise et un mandat en non valeur sera émis pour la même somme.

## **X – Convention avec le « Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue » (SIEHL)**

Dans le but de rallonger la conduite d'eau de la rue des Prés, Robert Antoni présente un devis de « Gaz et Eaux » pour un montant de 18 494.64 € HT pour une longueur de 100 mètres.

Une convention doit être signée avec le SIEHL afin de lui transférer l'ouvrage à l'issue des travaux, ainsi que l'exploitation future.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

## **XI – Questions diverses**

➤ Copropriété Lapoire : à compter du 5 mars 2015, la commune devient propriétaire des logements et de la supérette.

➤ Information de mise à disposition de la salle des fêtes pour retraite profession de foi le 29 et le 30 avril 2015.

➤ Commune de Charbonnières les Sapins : Demande d'intégration de leurs élèves dans le groupe scolaire d'Etalans.

La décision ne dépend pas de la seule volonté des élus mais dépend également de l'académie scolaire et du syndicat scolaire. Par ailleurs, l'effectif à l'école d'Etalans augmente en janvier 2015 de 9 élèves.

C'est pourquoi le Conseil municipal n'accédera pas à la demande de Charbonnières les Sapins.

➤ Compte-rendu de l'étude commerce-artisanat : rencontre avec Philipp Dannecker le lundi 24 novembre.

La réunion a permis de définir le choix des commerçants à interroger, ainsi que le choix d'experts (Maires, Présidents d'associations, habitants).

➤ Validation de la composition du CCAS et engagement de la commune pour la formation-action proposée par l'UDCCAS pour une ABS (Analyse des Besoins Sociaux) : Monsieur le Maire répond que ces points seront validés pour la réunion du Conseil municipal de janvier.

➤ 10 janvier à 11h00 : vœux de la municipalité à l'espace Douge.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 7 janvier 2015 à 20h30.

Lever de la séance à 23h15.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance  
Christiane MOREL